



ANSD

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL EN 2011

Version définitive

FEVRIER 2013

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Directeur de l'Administration Générale et des Ressources Humaines	Dame DIA
Agent Comptable Particulier (ACP)	El Hadji Amadou DIOP YAGUE
Chef par intérim de la Cellule de Programmation, d'Harmonisation , de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	Mam Siga NDIAYE

COMITE DE LECTURE ET DE CORRECTION

Hamidou BA, Mamadou BAH, Baba NDIAYE, Mamadou DIENG, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

0. PRESENTATION DU PAYS	Hamidou BA
1. DEMOGRAPHIE	Mahmouh DIOUF
2. MIGRATION INTERNATIONALE	Madon AWISSI & Awa CISSOKO
3. EDUCATION	Samba NDIAYE & Adjibou Oppa BARRY
4. EMPLOI	Nalar K. Serge MANEL & Jean Rodrigue MALOU
5. SANTE	Abdou GUEYE & Atoumane FALL
6. JUSTICE	Jean Pierre Diamane BAHOM
7. ASSISTANCE SOCIALE	Ndèye Aïda FAYE
8. EAU ET ASSAINISSEMENT	Samba NDIAYE & Momath CISSE
9. AGRICULTURE	Fodé DIEME
10. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
11. ELEVAGE	Modou Ndour FAYE
12. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
13. TRANSPORT	Idrissa DIAGNE
14. TOURISME	Adama SECK
15. BTP	Fahd NDIAYE
16. PRODUCTION INDUSTRIELLE	Maxime NAGNONHOU
17. INSTITUTIONS FINANCIERES	Mody DIOP
18. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
19. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE
20. PRIX A LA CONSOMMATION	Baba NDIAYE
21. FINANCES PUBLIQUES	Madiaw DIBO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

Introduction

L'éducation est un facteur d'acquisition des connaissances utiles et d'épanouissement qui facilite l'insertion et la participation active dans la bonne marche de la société. Elle participe au renforcement du capital humain. Plusieurs études mettent en exergue une corrélation entre le niveau d'éducation, d'une part, et celui de certains indicateurs d'ordres sanitaire et démographique comme le niveau de connaissance sur le VIH/SIDA et le niveau de fécondité d'autre part.

A l'aube du millénaire, plusieurs pays dont le Sénégal se sont engagés à atteindre d'ici à 2015, l'éducation primaire pour tous.

Ce chapitre examine la situation de l'éducation à l'échelle nationale et fait l'état des lieux de ce secteur au Sénégal en 2011.

Le système scolaire et universitaire sénégalais est structuré en différents cycles, selon l'âge et le type de formation.

Ces cycles s'articulent autour de l'enseignement préscolaire, l'enseignement élémentaire, l'enseignement moyen, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. A coté de cette hiérarchisation, existent l'enseignement technique et la formation professionnelle.

Ce chapitre présente les éléments permettant d'appréhender la situation générale de l'éducation à tous ces niveaux et cycles d'éducation à travers un certain nombre d'indicateurs standards que sont, entre autres, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et les taux de promotion.

Il sera question également dans ce chapitre de faire une analyse du mode de financement des dépenses du secteur de l'éducation.

Les données utilisées dans ce chapitre proviennent essentiellement des annuaires statistiques fournies par les directions en charge des différents niveaux concernés. Il s'agit de l'annuaire statistique (scolaire) national de 2011 et de l'annuaire statistique de la formation professionnelle et technique de 2011.

III.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

La prise en charge de la petite enfance est une préoccupation commune aux institutions internationales telles que l'UNICEF et aux autorités du Sénégal. Ces dernières ont, en particulier, érigé l'Agence Nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits (ANPECTP) pour prendre en considération cette couche de la population au Sénégal.

Le préscolaire constitue une étape préparatoire à une bonne insertion dans le primaire en habituant les enfants au rythme scolaire.

Au Sénégal, l'enseignement préscolaire articulé autour de quatre sections (Petite Section, Moyenne Section, Grande Section et Classe transitoire) est assuré par quatre types d'établissements : cases communautaires, Cases des Tout - Petits, écoles maternelles et garderies. Ces types d'établissements se définissent au niveau des statuts : communautaire, privé et public. Dans cette section, sont abordés les points relatifs à la répartition des structures et à l'évolution des effectifs. La demande potentielle pour le préscolaire est formée par l'ensemble des enfants âgés de 3 à 6 ans révolus.

III.1.1. DOTATION EN STRUCTURES D'ACCUEIL

En 2011, le Sénégal compte 2224 structures pour la petite enfance. La répartition de ces structures montre leur nette concentration en milieu urbain (61,1%). Ce milieu rassemble 1358 structures contre 866 pour le milieu rural. Néanmoins, il compte moins de structures communautaires, soit 48,1% de l'ensemble de ce type d'établissements. Cette répartition des structures selon le milieu offre une possibilité de comparaison du niveau d'intégration des infrastructures scolaires. Les structures privées restent majoritaires en polarisant 43,4% des structures.

Par rapport à 2010, une augmentation de 9,4% du tissu des structures de la petite enfance est enregistrée.

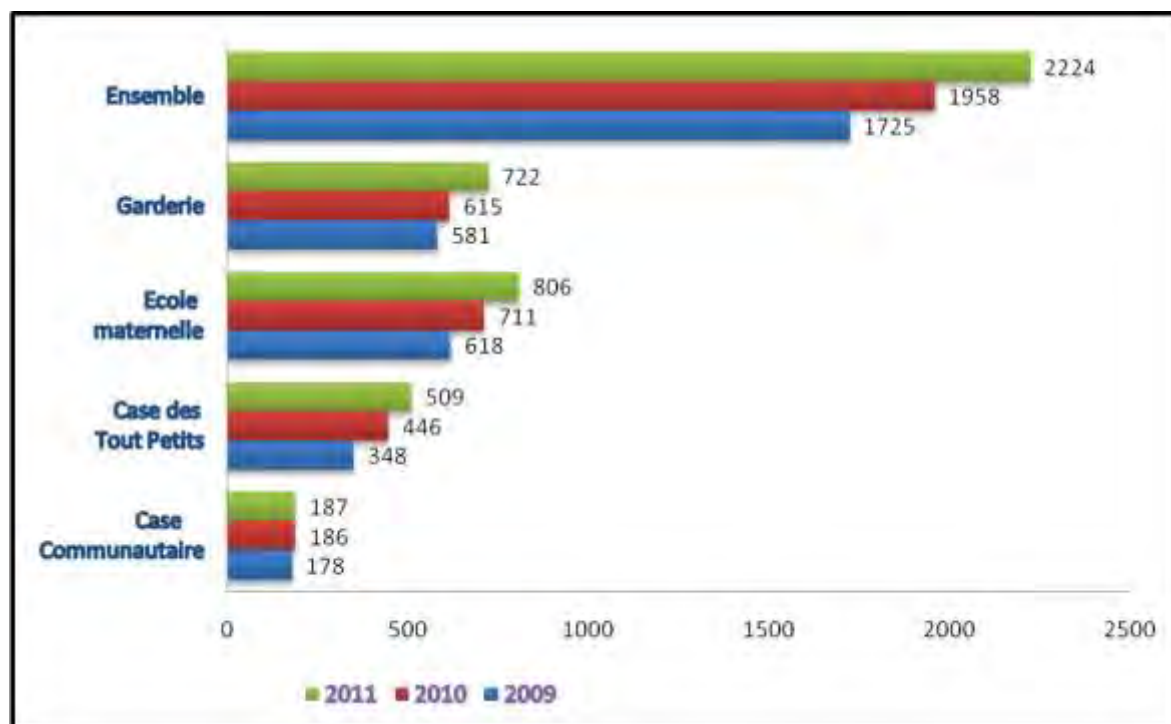
La répartition des structures selon l'académie montre que l'enseignement préscolaire reste plus visible à Dakar. Cette région capitalise 29,6% de l'ensemble des structures préscolaires, alors que la région de Kédougou n'en totalise que 1,0%.

Tableau 3.1: Répartition des types de structures selon l'inspection d'académie

Académie	Case Com.		Case des T. Petits		Ecole maternelle		Garderie		Total		Accrois. entre 2010 et 2011
	Nb.	% IA	Nb.	% IA	Nb.	% IA	Nb.	% IA	Nb.	% IA	
Dakar	13	7,0%	23	4,5%	416	51,6%	206	28,5%	658	29,6%	8,0%
Diourbel	14	7,5%	33	6,5%	15	1,9%	54	7,5%	116	5,2%	4,5%
Fatick	1	0,5%	33	6,5%	15	1,9%	50	6,9%	99	4,5%	-2,0%
Kaffrine	1	0,5%	12	2,4%	11	1,4%	3	0,4%	27	1,2%	35,0%
Kaolack	3	1,6%	45	8,8%	14	1,7%	34	4,7%	96	4,3%	20,0%
Kédougou	1	0,5%	19	3,7%	3	0,4%	0	0,0%	23	1,0%	27,8%
Kolda	1	0,5%	25	4,9%	40	5,0%	10	1,4%	76	3,4%	18,8%
Louga	1	0,5%	47	9,2%	13	1,6%	173	24,0%	234	10,5%	96,6%
Matam	0	0,0%	35	6,9%	17	2,1%	1	0,1%	53	2,4%	10,4%
Sédhiou	0	0,0%	27	5,3%	15	1,9%	7	1,0%	49	2,2%	36,1%
St Louis	19	10,2%	37	7,3%	27	3,3%	45	6,2%	128	5,8%	12,3%
Tambacounda	0	0,0%	85	16,7%	38	4,7%	20	2,8%	143	6,4%	6,7%
Thiès	125	66,8%	46	9,0%	68	8,4%	72	10,0%	311	14,0%	1,0%
Ziguinchor	8	4,3%	42	8,3%	114	14,1%	47	6,5%	211	9,5%	7,7%
Sénégal	187		509		806		722		2224		13,6%
Pourcentage	8,4%		22,9%		36,2%		32,5%		100,0%		

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Graphique 3.1: Evolution de la répartition des structures selon le type



Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

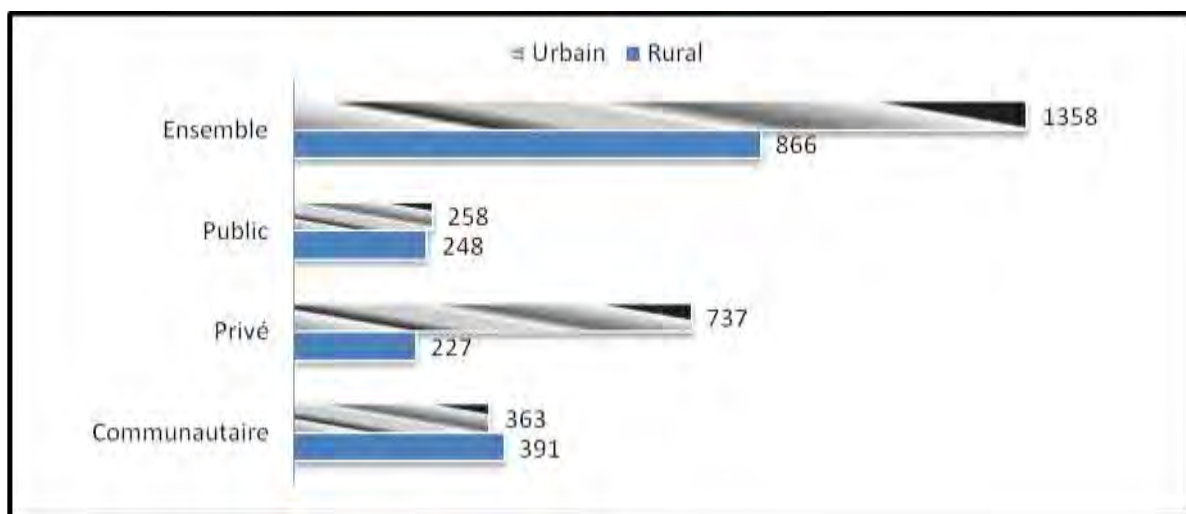
Concernant le type d'établissements, le nombre de cases communautaires n'a quasiment pas évolué entre 2010 et 2011 : augmentation d'une seule unité au niveau global.

La diminution des cases communautaires se poursuit dans la région de Thiès. Outre cette répartition inégalitaire entre les régions, la répartition selon le type d'établissement montre de fortes disparités entre les régions. Les Cases des Tout-Petits restent concentrées à Tambacounda avec une proportion de 16,7% tandis que plus de la moitié des garderies (52,5%) sont entre Dakar (28,5%) et Louga (24,0%). Quant aux écoles maternelles, une structure sur deux se retrouve à Dakar.

Globalement, le Sénégal a enregistré une augmentation de 13,6% de son tissu de structures en 2011, comparativement à 2010.

Cependant, l'évolution ne s'est pas faite de la même manière entre les régions. Alors que l'académie de Louga a doublé son tissu d'établissements préscolaires avec un taux d'accroissement de 96,6%, l'académie de Fatick voit ses structures diminuer de 2,0%.

Graphique 3.2: Répartition des structures par milieu selon le statut en 2011



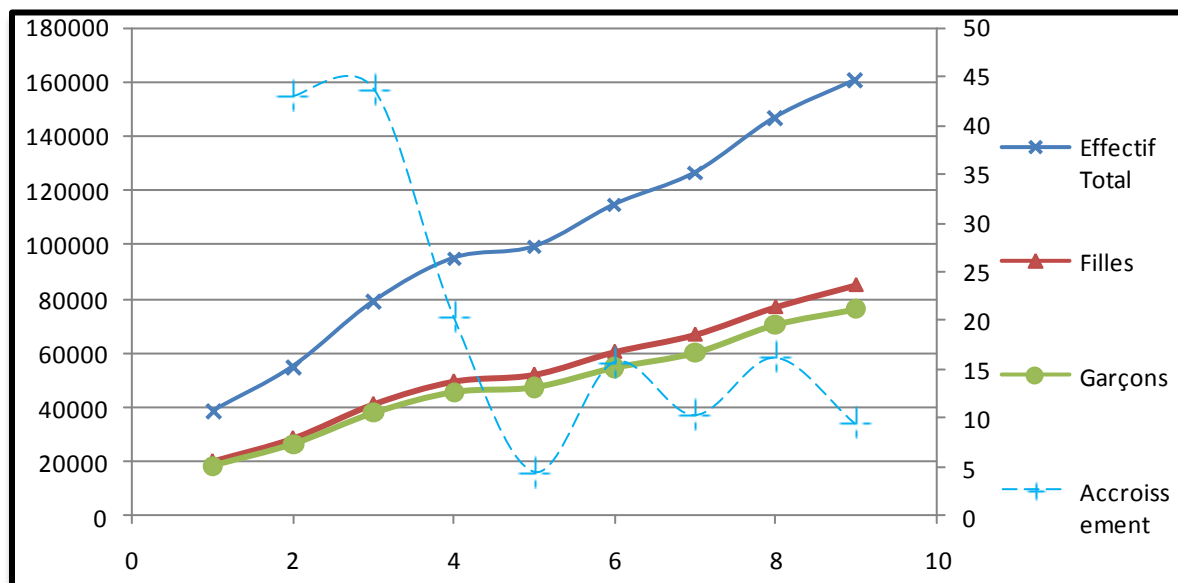
Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.1.2. EFFECTIFS

Les effectifs dans le préscolaire ont connu une hausse au cours de la décennie. Le graphique ci-dessous montre l'évolution concomitante des effectifs dans le préscolaire et de leur taux d'accroissement. Le second axe de graduation indique l'échelle de l'accroissement observé d'une année à l'autre. Avec la croissance des structures, l'effectif dans le préscolaire a connu une augmentation de 9,4% entre 2010 et 2011 en passant de 146838 à 160687 élèves. Néanmoins, cette

augmentation est surtout portée par la région de Louga (74,7%) et la percée du préscolaire dans les régions du sud et de l'est. La région de Matam, quant à elle, a connu un recul de 15,8% du niveau de fréquentation dans le préscolaire.

Graphique 3.3: Evolution des effectifs entre 2003 et 2011 selon sexe



Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.1.3. INTENSITE DE LA PRESCOLARISATION

Le Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) constitue l'indicateur standard de mesure du niveau de préscolarisation. Il donne une idée sur le degré de fréquentation de ce type d'enseignement, en comparant les effectifs à la demande potentielle, c'est à dire la population visée par ce type d'enseignement.

Le tableau ci-après montre que l'éducation préscolaire reste un grand défi pour le Sénégal. En effet, seul un enfant sur 10 en âge de fréquenter le préscolaire s'y rend effectivement. Ce type d'enseignement accueille plus de fillettes que de garçons et ceci, dans toutes les régions du pays, avec un indice de parité qui demeure supérieur à 1 pour toutes les régions. L'examen des TBPS selon les académies révèle aussi que seules quatre régions présentent des TBPS supérieurs à celui au niveau national. Ces régions sont Ziguinchor (20,9%), Dakar (17,9%), Louga (14,8%) et Thiès (11,3%). A Kaffrine, le TBPS n'atteint pas les 3%.

Tableau 3.2: Taux brut de préscolarisation (TBPS) et indice de parité en 2011

Académie	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Ensemble	Indice de parité
Dakar	17,0%	18,8%	17,9%	1,11
Diourbel	4,1%	5,7%	4,9%	1,39
Fatick	6,9%	7,6%	7,2%	1,10
Kaffrine	2,4%	3,2%	2,8%	1,33
Kaolack	6,6%	8,1%	7,3%	1,23
Kédougou	8,3%	8,7%	8,5%	1,05
Kolda	7,8%	7,8%	7,8%	1,00
Louga	13,5%	16,1%	14,8%	1,19
Matam	5,7%	7,4%	6,6%	1,30
Sédhiou	8,1%	8,5%	8,3%	1,05
St-Louis	7,0%	8,6%	7,8%	1,23
Tambacounda	10,0%	11,2%	10,6%	1,12
Thiès	10,3%	12,2%	11,3%	1,18
Ziguinchor	20,4%	21,4%	20,9%	1,05
SENEGAL	10,0%	11,4%	10,7%	1,14

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.2. ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire encore appelé enseignement primaire est un cycle basique du système éducatif. Il comprend **six années d'études : le cours d'initiation (CI), le cours préparatoire (CP), le cours élémentaire première année (CE1), le cours élémentaire deuxième année (CE2), le cours moyen première année (CM1) et le cours moyen deuxième (CM2).** L'enseignement primaire vise la population potentielle formée des enfants de 7 à 12 ans. La fin de ce cycle primaire est sanctionnée par le certificat de fin **d'études élémentaires dont l'obtention permet la transition vers le cycle moyen.** L'analyse de la situation au primaire se fait ici au moyen d'un état des lieux en 2011. Elle ne tient en compte que le primaire formel, même si ce type de formation est dispensé dans les écoles coraniques.

III.2.1. OFFRE ET LA CAPACITE D'ACCUEIL DU PRIMAIRE

Le nombre d'établissements au primaire chiffré à 8529 écoles en 2011, est inégalement réparti entre les différentes régions du Sénégal, selon le milieu et le statut. La répartition des structures selon le milieu montre une large implantation en **zone rurale (74%)**. L'analyse selon le statut révèle que la part du privé dans les établissements primaires reste faible (11,6 %).

Tableau 3.3: Répartition régionale des écoles selon le statut en 2011

Académie	Public	Privé	% privé	Total	Pourcentage
Dakar	410	632	60,7%	1042	12,2%
Diourbel	434	82	15,9%	516	6,0%
Fatick	602	31	4,9%	633	7,4%
Kaffrine	387	10	2,5%	397	4,7%
Kaolack	636	42	6,2%	678	7,9%
Kédougou	245	1	0,4%	246	2,9%
Kolda	637	9	1,4%	646	7,6%
Louga	824	20	2,4%	844	9,9%
Matam	399	9	2,2%	408	4,8%
Sédhiou	422	10	2,3%	432	5,1%
St Louis	662	13	1,9%	675	7,9%
Tambacounda	680	20	2,9%	700	8,2%
Thiès	813	79	8,9%	892	10,5%
Ziguinchor	386	34	8,1%	420	4,9%
SENEGAL	7537	992	11,6%	8529	100,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Graphique 3.4: Répartition des écoles selon le statut et selon le milieu en 2011



Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

La région de Dakar, première région démographique, recouvre 12,2 % des structures. A l'inverse, les nouvelles régions ont moins d'établissements.

Comparativement à 2000, année des engagements en faveur des OMD, où le Sénégal comptait 4751 écoles primaires, un accroissement de 79,5 % est à relever, soit un total de 8529 établissements.

III.2.2. DOTATION EN SALLES DE CLASSE EN 2011

Les structures d'accueil ne se limitent pas à leur existence. Pour atteindre l'objectif d'éducation primaire pour tous, les structures d'accueil se doivent d'évoluer en termes de salles de classe. En 2011, **44799** salles de classe ont été dénombrées sur le territoire sénégalais, dont **15,7% pour des structures privées**. Ce nombre de réceptifs a progressivement augmenté de 4,9% par rapport à 2010 où le pays en comptait 42692.

La répartition territoriale des salles de classes, dont un tableau illustratif est fourni ci-dessous, fait ressortir leur plus grande concentration à Dakar.

Tableau 3.4: Répartition des salles selon le statut de l'établissement et selon l'académie en 2011

Académie	Public	Privé	Total	Part du Privé(%)	Part Académie
Dakar	4354	4650	9004	51,6%	20,1%
Diourbel	2371	488	2859	17,1%	6,4%
Fatick	3183	159	3342	4,8%	7,5%
Kaffrine	1302	27	1329	2,0%	3,0%
Kaolack	3337	282	3619	7,8%	8,1%
Kédougou	801	9	810	1,1%	1,8%
Kolda	2498	69	2567	2,7%	5,7%
Louga	3076	147	3223	4,6%	7,2%
Matam	2068	43	2111	2,0%	4,7%
Sédhiou	1805	61	1866	3,3%	4,2%
St-Louis	3485	114	3599	3,2%	8,0%
Tamba	2082	109	2191	5,0%	4,9%
Thiès	4929	624	5553	11,2%	12,4%
Ziguinchor	2487	239	2726	8,8%	6,1%
Sénégal	37778	7021	44799	15,7%	100,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

La région de Dakar concentre 20,1% de la capacité d'accueil. Elle est suivie de Thiès (12,4%).

En outre, se limiter aux dotations en salles de classe ne saurait être suffisant pour renseigner sur la dotation réelle des écoles. Ainsi, on s'intéresse au niveau d'équipements des écoles en examinant notamment :

- le ratio élèves par classe ;
- les manuels (ratio manuels/élève) ;
- l'eau qui constitue une donnée importante dans le système éducatif ;
- l'électricité ;
- la clôture qui indique le niveau d'exposition des écoles ;
- les latrines qui donnent une idée sur le volet sanitaire à l'école.

Le ratio élèves/classe permet d'appréhender le niveau d'accueil des classes et donne une idée sur les tables bancs dans la mesure où un table banc est fait pour deux places assises. Au Sénégal, la taille moyenne des classes (groupe pédagogique) est de 36 élèves. La taille est plus élevée à Dakar (49) et plus faible à Louga (27).

S'agissant des manuels (livres), ils contribuent au renforcement de la qualité de l'enseignement. Les élèves, devant s'exercer, doivent avoir à leur disposition des livres dans les différentes disciplines pour un renforcement des capacités. Au primaire, les besoins en manuels sont similaires entre le CI et le CP, le CE1 et le CE2, le CM1 et le CM2. Les manuels pris en compte pour le CI et le CP sont ceux de calcul et de lecture. Et pour les autres classes d'études, l'analyse tient compte en plus des deux catégories de manuels citées ci-avant, les manuels d'histoire, de géographie et de sciences d'observation.

Au CI-CP, le ratio égal à 0,9 traduit la réalité qu'il n'existe que neuf manuels pour dix élèves au Sénégal. Seules cinq régions disposent d'un ratio supérieur à celui au niveau national. Avec un ratio de 1,5, Kédougou est la région où il y a plus de manuels pour les élèves de CI et de CP.

Pour ce qui est des cours élémentaires (CE1 et CE2), le nombre de livres par élève n'atteint pas 2, soit un ratio de 1,8 au niveau national. Néanmoins, pour ces niveaux d'études, cinq régions sont au dessus du ratio national dont celle de Louga qui se distingue le plus avec 28 livres pour 10 élèves.

Au cours moyen (CM1 et CM2), le nombre de livres par élèves dépasse 2 au niveau national et 3 pour les régions de Louga, de Matam, de Ziguinchor et de Kaffrine.

Tableau 3.5: Ratio élèves/ classe et Ratio manuels/élève, en 2011

Académie	Ratio manuels/élève			Ratio élèves/ classe
	CI & CP	CE1 & CE2	CM1 & CM2	
Dakar	0,9	1,8	2,6	49
Diourbel	0,9	1,5	2	36
Fatick	1	1,8	2,7	33
Kaffrine	0,9	2,5	3	28
Kaolack	0,9	2,1	2,6	32
Kédougou	1,5	2,2	2,8	28
Kolda	0,7	1	1,2	35
Louga	1,2	2,8	3,5	27
Matam	1,5	3	3,5	30
Sédhiou	0,9	1,6	2,1	41
St-Louis	0,9	1,7	2,3	30
Tambacounda	0,7	1,2	1,8	34
Thiès	0,8	1,5	2,4	42
Ziguinchor	1,2	2,6	3,2	37
Sénégal	0,9	1,8	2,5	36

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

L'examen du tableau ci-dessous (tableau 3.6) montre que l'accès à l'électricité reste faible dans les écoles publiques du primaire. En effet, moins de quatre écoles sur dix (36,4%) ont l'électricité et seules six écoles sur dix (59,7%) disposent d'un point l'eau. Les écoles disposant de latrines représentent 57,1%, alors que les écoles disposant de clôtures, de quelque nature que ce soit, ne font que 36,9%. La situation selon la région montre que les régions de Tambacounda, de Kédougou, de Kaolack et de Kaffrine disposent de moins d'infrastructures. Les deux premières régions citées sont les moins dotées en points d'eau et latrines et les deux dernières en clôture. Les faibles taux d'électrification des écoles primaires se retrouvent également dans ces académies.

Tableau 3.6: Pourcentage d'écoles disposant des infrastructures citées

Académie	Point d'eau	Electricité	Latrines	Cloture
Dakar	90,2%	85,4%	92,2%	91,0%
Diourbel	63,8%	29,3%	46,3%	23,8%
Fatick	63,5%	35,7%	59,6%	26,0%
Kaffrine	48,8%	14,0%	47,3%	18,1%
Kaolack	56,6%	32,4%	43,6%	20,3%
Kédougou	35,9%	20,0%	44,5%	36,8%
Kolda	74,9%	58,9%	45,8%	31,6%
Louga	48,8%	26,5%	55,3%	46,3%
Matam	48,6%	24,3%	55,4%	34,4%
Sédhiou	71,3%	53,8%	54,5%	40,3%
St-Louis	59,2%	40,8%	66,0%	41,2%
Tambacounda	28,2%	17,4%	38,4%	21,8%
Thiès	70,0%	39,9%	71,8%	43,8%
Ziguinchor	78,5%	28,8%	81,9%	48,3%
Sénégal	59,7%	36,4%	57,1%	36,9%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.2.3. GROUPES PEDAGOGIQUES

Le déficit de salles de classe, et parfois de personnel, fait naître diverses catégories de groupes pédagogiques. Une des mesures entreprises pour éviter l'entassement dans les salles, né d'une demande de scolarisation de plus en plus croissante, est la scission des élèves en plusieurs groupes. Ainsi à côté des classes simples, il existe les « double flux » et « les classes multigrades ». La notion de double flux renvoie à la division d'un effectif d'élèves, de même niveau ou année d'étude, en deux, qui de manière alternative, entre les matins et les après-midi, se partagent un même enseignant. Quant à la notion de multigrade, elle fait référence au regroupement d'élèves de niveaux différents dans une même salle de classe.

Tableau 3.7 : Répartition des groupes pédagogiques selon le type

Académie	Double flux		Multigrade		Simple		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	% Tot. Gén.
Dakar	740	8,3%	635	7,1%	7525	84,6%	8900	18,5%
Diourbel	78	2,7%	601	20,5%	2248	76,8%	2927	6,1%
Fatick	55	1,6%	824	23,3%	2655	75,1%	3534	7,3%
Kaffrine	35	2,2%	834	51,7%	744	46,1%	1613	3,3%
Kaolack	227	5,5%	992	24,2%	2885	70,3%	4104	8,5%
Kédougou		0,0%	351	36,9%	599	63,1%	950	2,0%
Kolda	240	8,3%	972	33,6%	1683	58,1%	2895	6,0%
Louga	2	0,1%	1166	34,0%	2260	65,9%	3428	7,1%
Matam	27	1,2%	573	25,1%	1685	73,7%	2285	4,7%
Sédhiou	91	4,5%	426	21,0%	1509	74,5%	2026	4,2%
St Louis	156	3,9%	1121	27,9%	2742	68,2%	4019	8,3%
Tambacounda	280	10,7%	928	35,3%	1421	54,1%	2629	5,5%
Thiès	812	13,3%	971	15,9%	4325	70,8%	6108	12,7%
Ziguinchor	154	5,5%	295	10,6%	2341	83,9%	2790	5,8%
SENEGAL	2897	6,0%	10689	22,2%	34622	71,8%	48208	100,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

En 2011, il a été enregistré dans le pays **2897** classes à double flux, **10689** classes multigrades et **34622** classes simples. Le nombre de groupes pédagogiques a progressé de 3,5% par rapport à 2010 où il existait 46589 groupes pédagogiques. Alors que le nombre de classes à double flux a diminué de 3,0%, celui des classes multigrades a augmenté de 12,5%. Le nombre de **classes simples s'est rehaussé de 1,5%**.

Les classes à double flux sont plus rencontrées à Thiès, Tambacounda et Dakar avec respectivement 13,3%, 10,7% et 8,3% par rapport au total des groupes pédagogiques de chaque académie. A l'inverse, il n'existe pas de classe à double flux dans l'académie de Kédougou et celle de Louga n'en totalise que deux (2).

Pour ce qui est des classes multigrades, elles représentent plus de la moitié des groupes pédagogiques de l'académie de Kaffrine, soit 51,7%. Elles sont moins rencontrées à Dakar (7,1%).

En dépit, de l'existence de classes multigrades, il existe des écoles à cycle incomplet. Ceci peut être la résultante des **nouvelles créations d'écoles**, lesquelles créations n'atteignant en général leur cycle complet qu'après plusieurs années d'existence. En 2011, le nombre d'écoles à cycle complet est resté inférieur à celui des écoles à cycle incomplet, soit 3927 (56,0%) contre 4602 (54,0%).

Tableau 3.8 : Répartition des écoles selon le cycle et selon l'académie

Académie	Complet	Incomplet	Total	% incomplet
Dakar	879	163	1042	15,6%
Diourbel	218	298	516	57,8%
Fatick	335	298	633	47,1%
Kaffrine	83	314	397	79,1%
Kaolack	358	320	678	47,2%
Kédougou	54	192	246	78,0%
Kolda	184	462	646	71,5%
Louga	205	639	844	75,7%
Matam	198	210	408	51,5%
Sédhiou	143	289	432	66,9%
St Louis	347	328	675	48,6%
Tambacounda	117	583	700	83,3%
Thiès	551	341	892	38,2%
Ziguinchor	255	165	420	39,3%
SENEGAL	3927	4602	8529	54,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.2.4. ACCES AU PRIMAIRE

Pour les besoins d'une éducation primaire universelle, l'accès à l'enseignement primaire constitue une des données cruciales. Le taux d'admission pour ce cycle indique la capacité du système éducatif à assurer l'accès en CI, première année du cycle primaire. Le taux brut d'accès (TBA), communément appelé taux brut d'admission, est le rapport entre les enfants inscrits pour la première fois au CI sur la population ayant l'âge officiel de fréquenter ce niveau (c.à.d. la population de sept ans).

En 2011, le TBA s'est établi à 113,0% contre 123,6% en 2010, soit une réduction de 10,6%. Ce taux qui est supérieur à 100% indique le fait qu'il est accepté à l'école primaire des enfants qui n'ont pas l'âge légal de fréquenter le primaire.

Au niveau des académies, celles de Diourbel (79,9%), de Kaffrine (89,0%) et Louga (96,3%) enregistrent les plus faibles taux. Dans ces régions où le TBA n'atteint pas 100%, des mesures peuvent être envisagées dans l'optique de le relever.

Tableau 3.9 : Taux brut d'admission (TBA) selon l'académie et selon le sexe et indice de parité

Académie	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité
Dakar	111,9%	123,3%	117,3%	1,10
Diourbel	69,0%	91,4%	79,7%	1,32
Fatick	111,2%	124,9%	117,8%	1,12
Kaffrine	74,1%	105,2%	89,0%	1,42
Kaolack	121,0%	141,7%	131,0%	1,17
Kédougou	150,2%	144,1%	147,3%	0,96
Kolda	148,3%	149,7%	149,0%	1,01
Louga	86,4%	107,0%	96,3%	1,24
Matam	85,7%	135,1%	109,5%	1,58
Sédhiou	162,4%	161,2%	161,8%	0,99
St Louis	93,1%	123,1%	107,5%	1,32
Tambacounda	98,3%	109,5%	103,8%	1,11
Thiès	110,9%	122,8%	116,7%	1,11
Ziguinchor	115,7%	109,6%	112,7%	0,95
SENEGAL	105,4%	121,2%	113,0%	1,15

III.2.5. INTENSITE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE

La principale mesure de l'intensité de la fréquentation scolaire au primaire est le Taux Brut de Scolarisation (TBS). Ce dernier est déterminé par le ratio entre l'ensemble des d'élèves inscrits dans le primaire et le total de la population ayant l'âge légal de fréquenter ce niveau d'enseignement. En 2011, le taux brut de scolarisation est estimé à 93,9%. Ceci appelle à un effort supplémentaire pour atteindre l'objectif de scolarisation universelle. L'intensité de la fréquentation scolaire, au primaire, est plus élevée chez les filles, avec un taux de 98,6%. Celui des garçons se situe à 89,5%.

Ainsi, l'indice de parité de 1,10 en 2011, qui est une mesure d'iniquité genre, traduit le fait que les filles sont plus nombreuses que les garçons dans l'enseignement primaire. Cet indice est le rapport entre le taux brut de scolarisation chez les filles et celui des garçons.

La progression du taux enregistrée depuis 2000 a connu une inflexion en 2011. En effet, entre 2010 et 2011, il est à noter un léger repli (de 0,5 point de pourcentage) du taux brut de scolarisation. Ce repli constaté au niveau global est le reflet de la diminution (de 0,8 point de pourcentage) de la fréquentation primaire chez les hommes entre 2010 et 2011.

Tableau 3.10 : Taux brut de scolarisation selon l'académie et selon le sexe et indice de parité

Académie	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Ensemble	Indice de parité
Dakar	107,8%	125,2%	116,0%	1,16
Diourbel	52,6%	64,8%	58,6%	1,23
Fatick	96,7%	98,8%	97,8%	1,02
Kaffrine	44,8%	56,9%	50,8%	1,27
Kaolack	104,2%	112,3%	108,2%	1,08
Kédougou	112,9%	103,5%	108,3%	0,92
Kolda	111,9%	108,9%	110,5%	0,97
Louga	71,6%	78,0%	74,8%	1,09
Matam	68,6%	99,8%	84,1%	1,45
Sédhiou	133,7%	119,2%	126,5%	0,89
St-Louis	82,3%	104,1%	92,8%	1,26
Tambacounda	71,5%	73,8%	72,6%	1,03
Thiès	100,6%	109,1%	104,7%	1,08
Ziguinchor	101,2%	104,6%	102,8%	1,03
SENEGAL	89,5%	98,6%	93,9%	1,10

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Si les résultats de la scolarisation primaire au Sénégal sont encourageants au niveau global pour l'objectif de la scolarisation universelle, **force est de constater qu'ils** marquent de fortes disparités qui existent entre les régions. En effet, il existe un retard visible de certaines régions comme Louga et Tambacounda où le taux brut de fréquentation du primaire est de loin inférieur à la moyenne nationale (74,8% pour la première région et 72,6% pour la seconde) mais aussi et surtout les régions de Diourbel et de Kaffrine qui sont en rade avec respectivement des TBS de 58,6% et 50,8%.

Les régions à plus forte intensité de scolarisation primaire et qui tirent probablement le TBS global sont celles de Sédhiou (126,5%) et celle de Dakar (116%).

L'indice de parité désagrégé au niveau régional montre que la situation est en faveur des filles, sauf dans quelques régions du Sud et de l'Est, à savoir Kolda, Sédhiou et Kédougou où l'indice reste inférieur à l'unité.

III.2.6. PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT

L'enseignement primaire sénégalais est assuré par trois catégories de personnel : les enseignants fonctionnaires, les maîtres contractuels et les volontaires. Le personnel d'enseignement du primaire est constitué de 15,1% de volontaires contre 17,4% en 2010. Les maîtres contractuels ont vu leur représentativité passer de 47,7% à 49,6% entre les deux dernières années. Seuls 34,0% sont constitués de fonctionnaires. En s'intéressant au diplôme des enseignants, il faut noter que l'essentiel de l'enseignement est assuré par des titulaires du BFEM (56,1%) et du bac (41,3%).

Une analyse de la répartition selon le sexe montre que les enseignantes représentent **31% de l'effectif du personnel d'enseignement**. Leur représentativité est plus importante dans le privé (34%) que dans le public (30%). Elles font 45% en milieu urbain et seulement 22% en zone rurale.

III.2.7. EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF

L'efficacité interne du système éducatif traduit la capacité de celui-ci à faire face aux nombreux défis que sont, entre autres, la rétention des élèves jusqu'à l'achèvement de leurs études. Les taux de redoublement, de promotion et d'abandon sont les principales mesures du volet qualité.

Tableau 3.11 : Répartition des flux selon l'année d'étude en 2011

	CI	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Taux de promotion		86,4%	91,9%	87,6%	90,2%	80,5%
Taux de redoublement	1,2%	4,7%	2,1%	5,2%	2,4%	3,1%
Taux d'abandon	12,4%	3,4%	10,3%	4,7%	17,1%	5,2%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Le **taux d'abandon**, estimé à 8,9% en 2011, est toujours élevé, même s'il existe une amélioration par rapport à l'année d'avant où cette proportion se situait à 10,6%. La baisse notée est essentiellement due à la forte chute du niveau d'abandon observée en classe de CM2 entre ces deux années. De 17,9% en 2010, ce taux d'abandon au CM2 est passé à 5,2% en 2011, soit une diminution de 12,7 points de pourcentage. Une diminution du taux d'abandon est également notée au CI, et au CM1, même si celui-ci reste encore élevé en classe de CI (12,4%), CE1 (10,3%) et CM1 (17,1%). La persistance des abandons précoces, en CI, pourrait s'expliquer par les écoles à cycle incomplet qui n'offrent pas souvent la possibilité de redoubler, contraignant les élèves à l'abandon.

Le taux de redoublement, quant à lui, est faible dans l'ensemble. Il varie entre 1,2% au CI et 5,2% au CE2.

Pour ce qui est de la promotion, elle se traduit par de forts taux au primaire. Ils fluctuent entre 80,5% (CM2) et 91,9% (CE1). Le taux a atteint les niveaux de : 86,4% au CP, 87,6% au CE2, 90,2% au CM1 et 80,5% au CM2.

Tableau 3.12 : Répartition des flux par académie

Académie	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Dakar	92,90%	92,50%	92,70%	4,60%	4,10%	4,40%	2,50%	3,40%	2,90%
Diourbel	86,70%	85,20%	85,80%	2,60%	4,10%	2,60%	10,70%	12,30%	11,60%
Fatick	87,50%	88,30%	87,90%	3,20%	3,20%	3,20%	9,30%	8,50%	8,90%
Kaffrine	81,70%	81,00%	81,30%	1,80%	2,10%	1,90%	16,50%	17,00%	16,80%
Kaolack	87,50%	84,80%	86,10%	3,30%	3,10%	3,20%	9,10%	12,00%	10,60%
Kédougou	88,70%	88,50%	88,60%	0,60%	0,50%	0,60%	10,70%	11,00%	10,80%
Kolda	82,70%	80,30%	81,50%	3,20%	3,50%	3,30%	14,20%	16,20%	15,20%
Louga	84,70%	84,90%	84,80%	2,00%	2,00%	2,00%	13,20%	13,10%	13,20%
Matam	82,60%	86,50%	84,80%	1,40%	1,30%	1,30%	15,90%	12,20%	13,80%
Sédhiou	85,00%	85,50%	85,20%	3,30%	3,50%	3,40%	11,70%	11,00%	11,40%
St-Louis	89,90%	91,20%	90,60%	2,40%	2,10%	2,30%	7,70%	6,70%	7,10%
Tamba	84,00%	83,80%	83,90%	1,50%	1,40%	1,50%	14,50%	14,70%	14,60%
Thiès	89,70%	90,90%	90,30%	3,40%	3,20%	3,30%	6,90%	5,90%	6,40%
Ziguinchor	87,30%	89,10%	88,20%	2,70%	2,80%	2,80%	9,90%	8,10%	9,10%
SENEGAL	88,00%	88,10%	88,00%	3,10%	3,00%	3,00%	8,90%	9,00%	8,90%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Au niveau régional, le plus fort taux de déperdition scolaire dans le niveau primaire est observé en 2011 dans la région de Kaffrine avec un taux **d'abandon au primaire, s'établissant à 16,8% des élèves inscrits dans ce cycle** tous sexes confondus contre 17,0% pour les filles. Les régions **qui enregistrent des taux d'abandon assez** avoisinants de celui de Kaffrine sont celles de Kolda et de Tambacounda où les taux sont respectivement de 15,2% et 14,6%. La région de Dakar est celle qui enregistre le taux **d'abandon** le plus faible, soit 2,9%.

III.2.8. ACHEVEMENT DU CYCLE ELEMENTAIRE

En 2011, le taux d'achèvement au primaire, c'est-à-dire le pourcentage d'élèves qui terminent la dernière année de l'école primaire, se situe à 66,5%. L'achèvement au primaire est plus élevé chez les filles avec un taux de 70,8% contre 62,6% pour les garçons. Ce taux au niveau global demeure encore loin de celui de 95% que s'est fixé le Sénégal comme objectif à atteindre d'ici à 2015, dans la Lettre de politique sectorielle de l'Education.

Tableau 3.13 : Taux d'achèvement par région en 2011

Académie	Garçons	Filles	Ensemble
Dakar	83,5%	102,1%	92,3%
Diourbel	33,1%	45,2%	38,9%
Fatick	65,6%	69,6%	67,6%
Kaffrine	24,8%	29,8%	27,2%
Kaolack	71,7%	79,2%	75,3%
Kédougou	90,3%	71,3%	81,1%
Kolda	71,9%	69,0%	70,5%
Louga	51,5%	50,0%	50,7%
Matam	45,7%	66,9%	55,8%
Sédhiou	76,5%	71,4%	74,2%
St-Louis	60,8%	79,5%	69,8%
Tambacounda	45,3%	44,4%	44,9%
Thiès	70,2%	82,7%	76,2%
Ziguinchor	78,9%	79,0%	79,0%
SENEGAL	62,6%	70,8%	66,5%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Il faut remarquer que la contribution des régions au **taux d'achèvement** national du primaire **est loin d'être égalitaire**. Un grand écart existe entre la région de Dakar, avec son taux de 92,3% qui est proche du seuil de l'objectif de 95% contenu dans la **lettre de politique sectorielle de l'éducation**, et les autres régions. En effet, le gap qui sépare Dakar de la région qui la suit de près à savoir celle de Kédougou (81,1%) est de 11,2 points de pourcentage. En revanche, les régions qui ont le plus contribué à **affaiblir le taux d'achèvement** au niveau national sont celles de Kaffrine (27,2%), de Diourbel (38,9%) et de Tambacounda (44,9%) où moins de cinq personnes sur dix, âgées de 12 ans, achèvent le cycle en question.

III.2.9. REUSSITE AU CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES ÉLÉMENTAIRES (CFEE)

L'enseignement primaire est sanctionné par le Certificat de Fin d'Études Élémentaires (CFEE). Le taux de réussite au CFEE constitue une des mesures de la qualité de l'enseignement primaire dans la mesure où cet examen au niveau national permet d'apprécier de façon commune les compétences des élèves de divers horizons.

L'enseignement primaire au Sénégal a connu, en 2011, un recul du taux de réussite des candidats au CFEE. S'élevant à 68,6% en 2010, le taux de réussite au CFEE s'est établi à 55,3% en 2011, soit une réduction de 13,3 points de pourcentage.

Au niveau des académies, ce taux se situe entre 50% et 60% dans la majorité des régions. Toutefois, un léger démarquage des régions de Fatick (44,7%) et de Kaffrine (46,4%) est à relever. Les régions de Kédougou et de Kolda sont celles qui se sont largement écartées du groupe dans les deux sens. La première a enregistré un taux 91,6% tandis que la seconde **n'a réalisé que** 27,1% de réussite au CFEE de 2011.

S'agissant de la répartition selon le sexe, le constat qui se dégage est que les garçons se distinguent nettement des filles au niveau du taux de réussite au CFEE. Cette distinction est observée aussi bien au niveau national que régional (dans toutes les académies). Le taux de réussite au CFEE est de 52,8% chez les filles contre 57,9% chez les garçons.

Tableau 3.14 : Taux de réussite par région en 2011

Académie	Inscrits			Présents			Taux Admis		
	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
Dakar	24656	22350	47006	24345	21963	46308	60,2%	62,5%	61,3%
Diourbel	5414	4646	10060	5063	4371	9434	55,3%	63,7%	59,2%
Fatick	7609	7079	14688	7500	6972	14472	41,6%	48,0%	44,7%
Kaffrine	2413	2189	4602	2350	2097	4447	39,9%	53,8%	46,4%
Kaolack	8540	7808	16348	8358	7619	15977	47,1%	54,6%	50,7%
Kédougou	1430	1949	3379	1373	1879	3252	89,7%	93,0%	91,6%
Kolda	5558	5890	11448	5248	5579	10827	23,8%	30,2%	27,1%
Louga	5321	4753	10074	5213	4640	9853	57,0%	63,5%	60,1%
Matam	3884	2853	6737	3815	2783	6598	55,8%	60,0%	57,6%
Sédhiou	3949	5264	9213	3867	5140	9007	51,7%	57,0%	54,7%
St-Louis	8104	6750	14854	7986	6600	14586	48,5%	54,7%	51,3%
Tamba	4112	4386	8498	4000	4244	8244	61,4%	68,2%	64,9%
Thiès	15963	14393	30356	15588	14058	29646	54,9%	60,3%	57,4%
Ziguinchor	7024	7592	14616	6770	7351	14121	54,1%	56,0%	55,1%
SENEGAL	103977	97902	201879	101476	95296	196772	52,8%	57,9%	55,3%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.3. ENSEIGNEMENT MOYEN

Le moyen secondaire constitue l'intermédiaire entre le primaire et le secondaire. Correspondant à quatre années d'études, il comprend la sixième, la cinquième, la quatrième et la troisième et se termine avec l'obtention du Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM). Les élèves de ce cycle sont généralement âgés de 13 à 16 ans. Seront abordés dans cette section : l'accès au moyen, les dotations en établissements, l'efficacité interne du système, et les éléments relatifs à l'intensité de la scolarisation dans le moyen et à la réussite au BFEM.

III.3.1. TRANSITION

L'accès à l'éducation dans le cycle moyen est évalué par le biais du taux de transition. Pour ce cycle, le taux de transition représente la **proportion d'élèves de CM2** qui sont admis en sixième. En 2011, le taux de transition au niveau national s'est hissé à **90,5%**. Il a connu une augmentation de **21,7 points** par rapport à l'année précédente. Ce rebondissement du taux serait le résultat de l'adoption de la politique du passage en sixième avec une moyenne de 5 sur 10.

L'analyse de la transition selon les académies (excepté celles de Fatick et Kaolack) met en lumière le fait que celle-ci **n'est pas uniforme dans les régions du Sénégal**. En effet, l'écart entre la première région et la dernière est de 20,4 points de pourcentage. **Au niveau de l'académie** de Thiès, première région en termes de transition, le **niveau d'accès à l'enseignement** moyen a atteint **97,7%**. Elle est suivie de près par les régions de Saint Louis (95,9%) et de Dakar (94,2%). Les régions de Matam, Tambacounda et Kolda ont enregistré les plus faibles taux de transition dans le moyen. Leurs taux se situent respectivement à **79,9%**, **79,7%** et **77,3%**.

Il faut noter que les données disponibles n'ont pas permis de fournir cet indicateur pour les régions de Fatick et de Kaolack.

S'agissant de la répartition selon le genre, les statistiques mettent en avant, pour l'année 2011, un **taux d'accès à l'enseignement moyen des garçons** qui est supérieur à celui des filles (91,4% contre 89,6%). Toutefois, les régions de Dakar, de Louga, de Matam et de Ziguinchor n'ont pas observé cette tendance. Les régions de Diourbel, Kédougou et Kolda sont celles où l'écart entre les taux observés entre les deux sexes est plus accentué.

Tableau 3.15 : Accès à l'enseignement moyen selon le sexe et l'académie en 2011

Académie	Garçons	Filles	Ensemble
Dakar	93,4%	94,9%	94,2%
Diourbel	87,3%	77,3%	81,8%
Kaffrine	87,3%	80,5%	83,8%
Kédougou	94,8%	80,5%	88,7%
Kolda	82,5%	71,7%	77,3%
Louga	85,2%	90,0%	87,6%
Matam	75,4%	83,9%	79,9%
Sédhiou	92,0%	85,5%	89,3%
St-Louis	97,4%	94,6%	95,9%
Tambacounda	83,2%	75,8%	79,7%
Thiès	99,2%	96,3%	97,7%
Ziguinchor	91,7%	93,3%	92,4%
Sénégal	91,4%	89,6%	90,5%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.3.2. ÉTABLISSEMENTS DU MOYEN

En 2011, le Sénégal comptait 1373 établissements d'enseignement moyen répartis sur le territoire national. Comparativement à 2010, ce réseau d'établissements s'est étendu de 17,6%. Les établissements privés représentent près de 34% du nombre total et la zone urbaine concentre les 58%.

Similairement à la situation dans le primaire, l'analyse selon la région met en exergue une plus grande présence d'établissements à Dakar (24,5%) et Thiès (12,7%). Les régions de Kédougou (1,7%), de Kaffrine (2,1%) et Tambacounda (3,8%) sont les régions les moins denses en termes de nombre d'établissements de l'enseignement moyen.

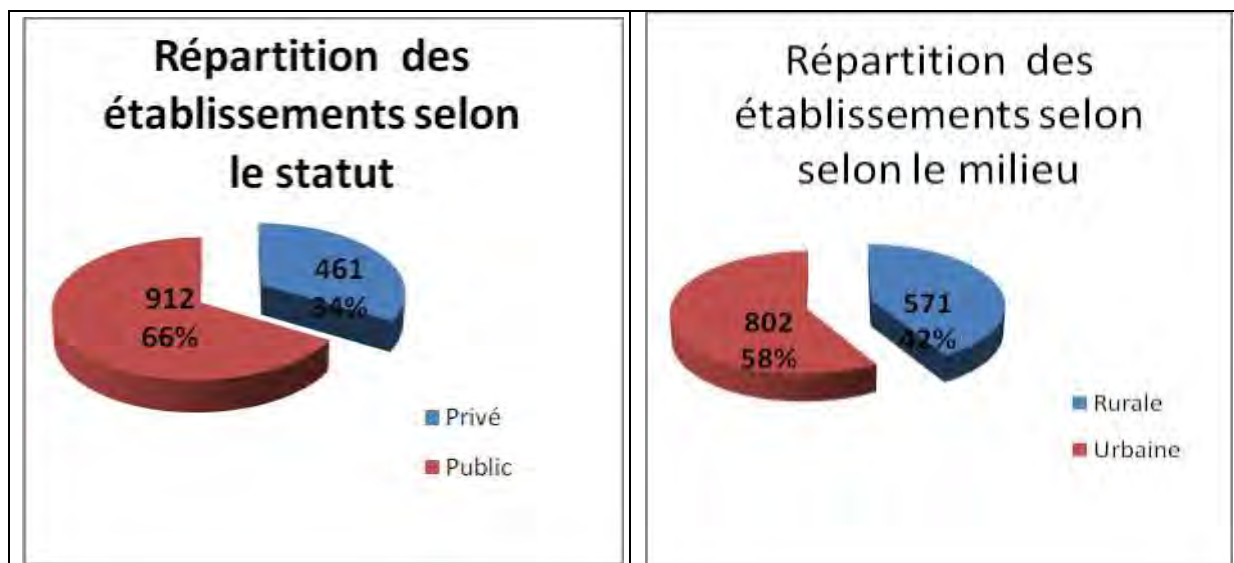
A Dakar, un peu plus de sept structures sur dix (71,7%) sont constituées d'établissements privés. La part du privé est plus faible à Matam (7,8%) et à Kédougou (8,3%).

Tableau 3.16 : Répartition régionale des écoles selon le statut et selon l'académie en 2011

Académie	Public	Privé	% privé	Total	Pourcentage
Dakar	95	241	71,7%	336	24,5%
Diourbel	40	19	32,2%	59	4,3%
Fatick	74	23	23,7%	97	7,1%
Kaffrine	24	5	17,2%	29	2,1%
Kaolack	83	19	18,6%	102	7,4%
Kédougou	22	2	8,3%	24	1,7%
Kolda	57	10	14,9%	67	4,9%
Louga	57	14	19,7%	71	5,2%
Matam	59	5	7,8%	64	4,7%
Sédhiou	58	10	14,7%	68	5,0%
St Louis	84	15	15,2%	99	7,2%
Tambacounda	44	8	15,4%	52	3,8%
Thiès	118	57	32,6%	175	12,7%
Ziguinchor	97	33	25,4%	130	9,5%
SENEGAL	912	461	33,6%	1373	100,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Graphique 3.5: Répartition des écoles selon le statut et selon le milieu en 2011



Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.3.3. INTENSITE DE LA SCOLARISATION AU MOYEN

En 2011, le taux de scolarisation à l'enseignement moyen est de 53,2% au Sénégal. Ce faible taux s'explique en partie par la faiblesse du nombre de personnes fréquentant le moyen dans les régions de Diourbel (26%), Kaffrine (18,3%), Louga (34,2%), Matam (32,3 %) et Kolda (29,3%). En outre, les régions de Dakar (83,6%) et de Ziguinchor (86,7%) se retrouvent avec des taux qui dépassent largement la moyenne nationale.

Tableau 3.17 : Taux brut de scolarisation par académie et par sexe en 2011

Académie	Garçons	Filles	Ensemble
Dakar	79,5%	87,7%	83,6%
Diourbel	26,6%	25,4%	26,0%
Fatick	61,6%	66,2%	63,9%
Kaffrine	19,9%	16,7%	18,3%
Kaolack	64,2%	58,8%	61,6%
Kédougou	63,0%	32,1%	47,9%
Kolda	51,2%	36,1%	43,8%
Louga	33,7%	34,7%	34,2%
Matam	31,0%	33,7%	32,3%
Sédhiou	70,4%	38,8%	54,9%
St-Louis	49,7%	55,6%	52,6%
Tamba	33,6%	24,8%	29,3%
Thiès	58,9%	62,1%	60,5%
Ziguinchor	88,7%	84,6%	86,7%
Sénégal	54,0%	52,4%	53,2%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.3.4. REUSSITE AU BREVET DE FIN D'ETUDES MOYENNES (BFEM)

En 2011, le taux de réussite au BFEM au Sénégal s'est établi à 53,2%. Il a progressé de 5,7 points par rapport à 2010 où il était de 47,5%. Au niveau des académies, les régions de Matam et de Ziguinchor ont enregistré les taux de réussite les plus élevés (67%). La région de Kolda, avec un taux de 41,6%, a enregistré le plus faible pourcentage de réussite. Par ailleurs, la région de Dakar (48,9%) figure parmi les quatre régions où le taux de réussite au BFEM est le plus faible (inférieur à 50%).

A l'image de ce qui s'est produit au niveau primaire où la proportion des garçons ayant réussi à leur examen était supérieure à celle des filles, l'enseignement moyen est caractérisé par un taux de réussite des garçons qui dépasse de 8 points de pourcentage celui des filles (57,1% contre 49,1%). A Kédougou par exemple, l'écart est supérieur à dix huit points.

Tableau 3.18 : Taux de réussite au BFEM selon le sexe et la région et en 2011

Académie	Garçons	Filles	Ensemble
Dakar	51,9%	46,4%	48,9%
Diourbel	59,5%	47,9%	53,9%
Fatick	57,2%	54,1%	55,7%
Kaffrine	52,1%	39,9%	46,9%
Kaolack	56,6%	45,8%	51,6%
Kédougou	56,2%	37,9%	50,1%
Kolda	46,3%	34,1%	41,6%
Louga	64,5%	53,5%	59,0%
Matam	70,6%	63,8%	67,4%
Sédhiou	63,8%	53,7%	58,6%
St-Louis	49,6%	42,5%	47,7%
Tambacounda	54,1%	45,3%	50,6%
Thiès	58,6%	49,0%	53,7%
Ziguinchor	70,1%	63,6%	67,3%
SENEGAL	57,1%	49,1%	53,2%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.3.5. EFFICACITE INTERNE DANS LE CYCLE MOYEN

En termes d'efficacité interne, le taux de redoublement se situe à 16,9% au niveau national. Ce taux global dans le cycle est tiré par le redoublement élevé en troisième (22,1%).

Concernant la promotion dans le moyen, les trois quarts des élèves (75,3%) passent en classe supérieure. La promotion est plus remarquée au passage de la cinquième à la quatrième. En effet, le taux de promotion en quatrième de 82,9% est le plus élevé dans le cycle. S'agissant de la déperdition scolaire dans le moyen, le taux d'abandon s'est élevé à 7,9%.

Tableau 3.19 : Répartition des flux par année d'études en 2011

	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
Taux de promotion		80,0%	82,9%	79,6%
Taux de redoublement	14,3%	13,8%	18,1%	22,8%
Taux d'abandon	5,7%	3,2%	2,3%	22,1%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

En 2011, les indicateurs de l'efficacité interne sont légèrement en faveur des hommes. En effet, le taux de promotion des garçons, évalué à 75,7%, dépasse légèrement celui des filles (74,8%). En outre, les filles font plus face au redoublement (17,1% contre 16,6% pour les garçons) et sont plus contraintes à l'abandon (8,1% contre 7,7%).

Tableau 3.20 : Répartition des flux selon l'académie en 2011

Académie	Promotion			Redoublement			Abandon		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Dakar	76,7%	78,6%	77,7%	14,1%	12,9%	13,5%	9,2%	8,5%	8,8%
Diourbel	78,7%	75,8%	77,3%	15,2%	17,6%	16,4%	6,1%	6,6%	6,3%
Fatick	50,5%	80,3%	78,7%	16,3%	17,3%	16,7%	33,3%	2,4%	4,6%
Kaffrine	33,2%	82,1%	85,2%	16,8%	19,7%	18,1%			
Kaolack	77,0%	72,4%	74,9%	16,7%	18,8%	17,7%	6,2%	8,8%	7,4%
Kédougou	81,9%	69,2%	77,4%	20,7%	16,3%	19,1%			
Kolda	67,0%	60,0%	64,3%	22,0%	26,1%	23,5%	11,0%	13,9%	12,1%
Louga	82,2%	82,2%	82,2%	11,8%	13,6%	12,7%	5,9%	4,2%	5,1%
Matam	76,5%	71,5%	74,0%	17,0%	16,1%	16,5%	6,5%	12,4%	9,5%
Sédhiou	75,3%	68,4%	73,0%	19,9%	21,4%	20,4%	4,9%	10,2%	6,6%
St-Louis	80,0%	81,1%	80,6%	15,6%	18,5%	17,0%	4,4%	0,4%	2,4%
Tambacounda	66,4%	61,4%	64,4%	21,4%	24,7%	22,7%	12,3%	13,8%	12,9%
Thiès	75,7%	70,9%	73,4%	16,8%	17,4%	17,1%	7,5%	11,7%	9,5%
Ziguinchor	70,2%	70,2%	70,2%	19,2%	21,6%	20,3%	10,6%	8,2%	9,5%
SENEGAL	75,7%	74,8%	75,3%	16,6%	17,1%	16,9%	7,7%	8,1%	7,9%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

L'enseignement secondaire est destiné à la population potentielle d'élèves de 17 à 19 ans et comprend trois années d'études. Il commence par la classe de seconde et finit par la terminale. Ce cycle est sanctionné par l'obtention du baccalauréat.

L'accès en classe de seconde est assuré par l'obtention d'une moyenne de 10/20 en troisième. L'enseignement secondaire est scindé en général et technique. Cette section porte exclusivement sur l'enseignement secondaire général en abordant les points suivants : la transition, les établissements, les effectifs, l'intensité, l'efficacité interne et la réussite au baccalauréat. Les élèves de l'enseignement général se répartissent autour de séries littéraires et scientifiques.

III.4.1. TRANSITION

La transition désigne le passage du moyen au secondaire. Entre la classe de troisième et la classe de seconde, le passage se fait grâce à l'obtention d'une moyenne de 10 sur 20. De ce fait, le taux de transition diffère potentiellement du taux de réussite au BFEM. En terme de transition, le Sénégal s'est fixé un objectif d'atteindre un taux de 68% en 2015.

En 2011, le taux de transition est de 55,1% au niveau national, soit une augmentation de cinq points par rapport à 2010 où le taux était à 50,1%. La transition est plus élevée chez les garçons que chez les filles (57,3% contre 52,5%). Une analyse de la situation au niveau des académies régionales révèle un fort taux de transition pour Saint-Louis (71,8%) contre un taux minimal de 33,5% à Kédougou.

Tableau 3.21 : Taux de transition en 2011 selon le sexe et l'académie

Académie	Garçons	Filles	Ensemble
Dakar	57,3%	53,9%	55,5%
Diourbel	64,3%	49,8%	57,6%
Fatick	52,1%	45,4%	49,0%
Kaffrine	64,1%	65,0%	64,5%
Kaolack	51,3%	41,3%	47,0%
Kédougou	33,5%	33,4%	33,5%
Kolda	42,1%	33,8%	39,1%
Louga	74,7%	61,4%	68,6%
Matam	53,9%	43,3%	49,0%
Sédhiou	47,2%	52,4%	48,6%
St Louis	73,5%	69,9%	71,8%
Tambacounda	51,8%	42,6%	48,1%
Thiès	62,5%	51,7%	57,3%
Ziguinchor	56,9%	61,8%	58,9%
SENEGAL	57,3%	52,5%	55,1%

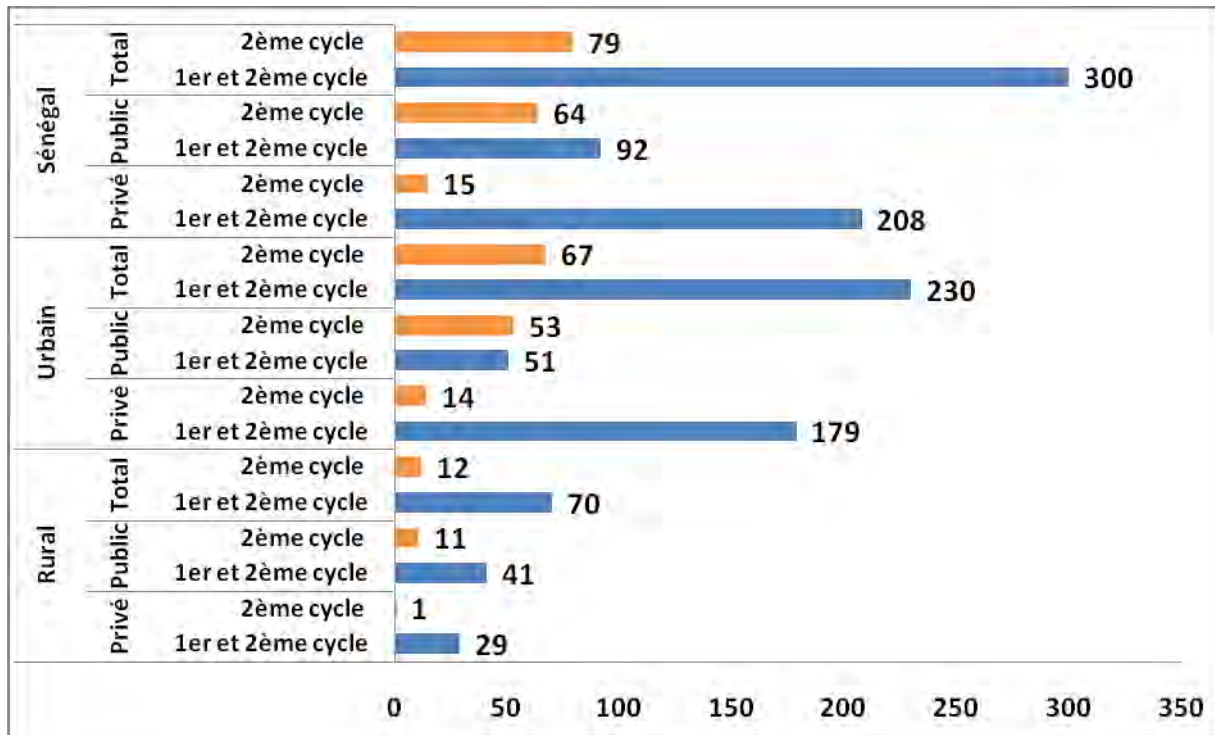
Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.4.2. ETABLISSEMENTS DU SECONDAIRE

L'enseignement moyen et secondaire fait preuve d'une particularité. En fait, il existe des établissements abritant des enseignements du moyen uniquement, des établissements abritant le secondaire seulement et une troisième catégorie qui abrite les deux cycles. En 2011, le réseau des établissements dispensant un enseignement secondaire est constitué de 379 structures. Ce nombre a connu une progression de 16,3%. Cette progression serait en partie le résultat de l'érection de certains Collèges

d'Enseignement Moyen (CEM) en lycée. En effet, le nombre d'établissements où cohabitent le niveau moyen et celui secondaire a connu une hausse de 18,6%, alors que les structures dispensant uniquement le niveau secondaire n'ont enregistré qu'une progression de 8,2%.

Graphique 3.6: Répartition des établissements dispensant un enseignement secondaire, en 2011



Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

L'analyse de la répartition des établissements selon la zone d'implantation fait apparaître des disparités. Les établissements du secondaire sont pour la majorité implantés en milieu urbain. En effet, 297 sur les 379 que compte le réseau des établissements du secondaire sont en zone urbaine.

L'examen de la situation selon le statut fait ressortir une proportion de 58,8% d'établissements privés.

III.4.3. EFFECTIFS DANS LE SECONDAIRE

En 2011, l'effectif des élèves accueillis dans le secondaire s'est élevé à 178547 élèves dont 77 263 filles, soit un taux de participation féminine de 43,3%. L'effectif a connu un accroissement de 14,5%, comparativement à 2010 où le total des apprenants de ce cycle s'élevait 155 930 élèves. Chez les filles, le taux d'accroissement de l'effectif est de 18,2%.

L'analyse régionale de la répartition de l'effectif fait apparaître des disparités notoires. La région de Dakar rassemble 31,6% de l'effectif global, soit presque 30 points de pourcentage de plus que la région Kédougou (0,7%).

Tableau 3.22 : Répartition de l'effectif par académie selon le sexe, en 2011

Académie	Garçons	Filles	Total	
			Total	Pourcentage
Dakar	28161	28218	56379	31,6%
Diourbel	5362	3351	8713	4,9%
Fatick	5392	3725	9117	5,1%
Kaffrine	1615	935	2550	1,4%
Kaolack	6579	3904	10483	5,9%
Kédougou	830	393	1223	0,7%
Kolda	3836	1860	5696	3,2%
Louga	4408	3126	7534	4,2%
Matam	1691	1119	2810	1,6%
Sédhiou	3958	1465	5423	3,0%
St Louis	6469	5503	11972	6,7%
Tambacounda	3504	1857	5361	3,0%
Thiès	15592	12334	27926	15,6%
Ziguinchor	13887	9473	23360	13,1%
SENEGAL	101284	77263	178547	100,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.4.4. INTENSITE DE LA SCOLARISATION

Le niveau secondaire est peu fréquenté au Sénégal. En 2011, le TBS au secondaire s'est situé seulement à 21,7% au niveau national. Ce niveau national est surtout tiré à la baisse par les régions de Kaffrine, de Matam et de Diourbel, où le TBS au secondaire atteint difficilement les 10%. Les taux observés dans ces dernières se situent respectivement à 6,6%, 7,7% et 10,0%. Les régions de Ziguinchor (48,9%), de Dakar (38,8%) et de Thiès (26,6%) constituent les seules où le TBS dépasse le quart pour ce cycle d'enseignement.

Tableau 3.23 : Taux brut de scolarisation par académie et selon le sexe en 2011 et indice de parité

Académie	Garçons	Filles	Ensemble	Indice de parité
Dakar	40,2%	37,5%	38,8%	0,93
Diourbel	12,7%	7,5%	10,0%	0,59
Fatick	19,6%	14,3%	17,0%	0,73
Kaffrine	8,3%	4,9%	6,6%	0,59
Kaolack	23,6%	14,4%	19,1%	0,61
Kédougou	15,2%	7,6%	11,5%	0,50
Kolda	17,2%	9,1%	13,3%	0,53
Louga	15,1%	11,0%	13,1%	0,73
Matam	9,2%	6,3%	7,7%	0,68
Sédhiou	24,8%	10,0%	17,7%	0,40
Saint-Louis	21,1%	19,1%	20,1%	0,91
Tambacounda	12,8%	7,1%	10,0%	0,55
Thiès	28,5%	24,0%	26,3%	0,84
Ziguinchor	55,6%	41,5%	48,9%	0,75
Sénégal	24,3%	18,9%	21,7%	0,78

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

En considérant la répartition selon le sexe dans le secondaire, on note, à l'image du cycle moyen, une prédominance de l'intensité de la scolarisation des garçons (24,3%) sur celle des filles (18,9%). Cette situation au niveau global prévaut dans toutes les régions. De ce fait, l'indice de parité au secondaire reste inférieur à l'unité dans toutes les académies. Les régions où l'écart est plus réduit sont celles de Saint-Louis (2 points), Dakar (2,7 points) et Matam (2,9 points).

III.4.5. EFFICACITE INTERNE DANS LE SECONDAIRE

Le taux de redoublement est l'indicateur retenu dans cette section pour mesurer l'efficacité interne dans le secondaire. Il se décline en 13,1% en seconde, 15,1% en première et 26,2% en terminale. Le taux élevé du redoublement en terminale peut s'expliquer par l'exigence de l'obtention du baccalauréat qui reste l'unique voie pour la transition entre le secondaire général et le supérieur. Dans tous les niveaux, les garçons sont plus passibles au redoublement.

Tableau 3.24 : Taux de redoublement par année d'étude et par sexe en 2011

	Seconde	Première	Terminale	Total
Filles	12,9%	14,7%	26,1%	17,8%
Garçons	13,4%	15,5%	26,4%	18,3%
Ensemble	13,1%	15,1%	26,2%	18,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

L'analyse régionale du phénomène de redoublement au secondaire fait ressortir de plus forts taux à Tambacounda (29,4%) et à Kédougou (30,9%). Le phénomène est moins intense à Kaffrine (5,6%), Matam (8,8%) et Kaolack (9,9%). La région de Dakar constitue la seule où le taux de redoublement chez les filles est plus faible que celui des garçons.

Tableau 3.25 : Taux de redoublement par académie et par sexe en 2011

Académie	Garçons	Filles	Total
Dakar	16,2%	15,8%	16,0%
Diourbel	18,2%	20,3%	19,0%
Fatick	12,5%	14,7%	13,3%
Kaffrine	5,4%	6,0%	5,6%
Kaolack	9,8%	10,1%	9,9%
Kédougou	29,6%	34,9%	30,9%
Kolda	14,2%	13,3%	13,9%
Louga	13,0%	16,7%	14,5%
Matam	7,3%	11,3%	8,8%
St-Louis	16,3%	18,0%	17,0%
Tambacounda	28,1%	32,0%	29,4%
Thiès	19,1%	19,4%	19,2%
Ziguinchor	24,6%	27,0%	25,5%
Sénégal	17,8%	18,3%	18,0%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

III.4.6. REUSSITE AU BACCALAUREAT

Le baccalauréat constitue le dernier examen avant d'intégrer l'enseignement supérieur. En 2010, le nombre de candidats pour cet examen est estimé à 72454 élèves sénégalais sur le territoire national et dans la capitale gambienne (Banjul). Cet effectif était reparti entre 41644 garçons et 30810 filles.

Sur l'ensemble des inscrits, il a été noté l'absence de 1583 candidats, soit un effectif total de 70871 élèves présents sur les centres d'examen.

Le taux de réussite à cet examen en 2010 s'est établi à 42,2%. La réussite est légèrement plus élevée chez les hommes (42,6%) et que chez les femmes (41,6%).

Tableau 3.26 : Taux de réussite au bac par académie et selon le sexe en 2010

Académie	Filles	Garçons	Ensemble
Dakar	43,5%	43,3%	43,4%
Diourbel	46,6%	51,6%	49,8%
Fatick	46,6%	46,7%	46,7%
Kaffrine	37,1%	49,9%	46,3%
Kaolack	46,3%	48,3%	47,6%
Kédougou	43,4%	40,8%	41,3%
Kolda	22,8%	27,8%	26,3%
Louga	61,5%	64,4%	63,1%
Matam	62,3%	64,8%	64,0%
Saint-Louis	44,3%	47,6%	46,2%
Sédhiou	24,2%	31,6%	29,9%
Tambacounda	36,3%	42,6%	40,8%
Thiès	43,8%	47,3%	45,8%
Ziguinchor	26,0%	29,8%	28,4%
SENEGAL	41,6%	42,6%	42,2%

Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Les régions de Matam et de Louga sont celles qui ont enregistré les meilleurs taux de réussite au baccalauréat. La première citée, à savoir Matam, a enregistré un taux de réussite de 64,0% et la seconde 63,1%. Les régions qui ont obtenu les résultats les moins satisfaisants sont celles du sud avec Kolda (26,3%), Sédhiou (29,9%) et Ziguinchor (28,4%).

III.5. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

L'enseignement technique et professionnel permet d'acquérir des compétences utiles pour mener une vie professionnelle active. Il figure parmi les priorités du Programme Décennal d'Éducation et de Formation (PDEF). L'enseignement technique et la formation professionnelle sont assurés au niveau des lycées techniques et des centres de formation professionnelle. Les centres de formation professionnelle concernent le privé et le public. L'enseignement technique et la formation professionnelle servent aussi à résorber, dans une certaine mesure, les déperditions scolaires.

Cette section aborde la situation du sous secteur de la Formation professionnelle et technique (FPT) en 2011. Les analyses sont faites essentiellement sur la base des données issues de la Direction de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et consignées dans l'Annuaire statistique de la formation professionnelle et technique de 2011.

La difficulté de recueillir des données concernant l'enseignement technique et la formation professionnelle couverts au niveau des autres ministères, qui assurent quelques enseignements techniques, ne permet pas d'étendre le champ de l'analyse.

De plus, cette analyse ne distinguera pas, dans la plupart des cas, l'enseignement technique de la formation professionnelle, bien que certaines données puissent concerner parfois de façon spécifique l'un ou l'autre sous secteur.

III.5.1. ETABLISSEMENTS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Entre 2010 et 2011, le réseau des établissements couvrant la FPT est passé de 213 à 226 établissements, soit une augmentation de 6,1%. Le privé a capitalisé 145 sur les 213 structures, soit un pourcentage 64,2%.

Les structures sont inégalement réparties selon le milieu et selon les académies. En effet, il est à relever que les structures sont principalement implantées en zone urbaine (92,5%).

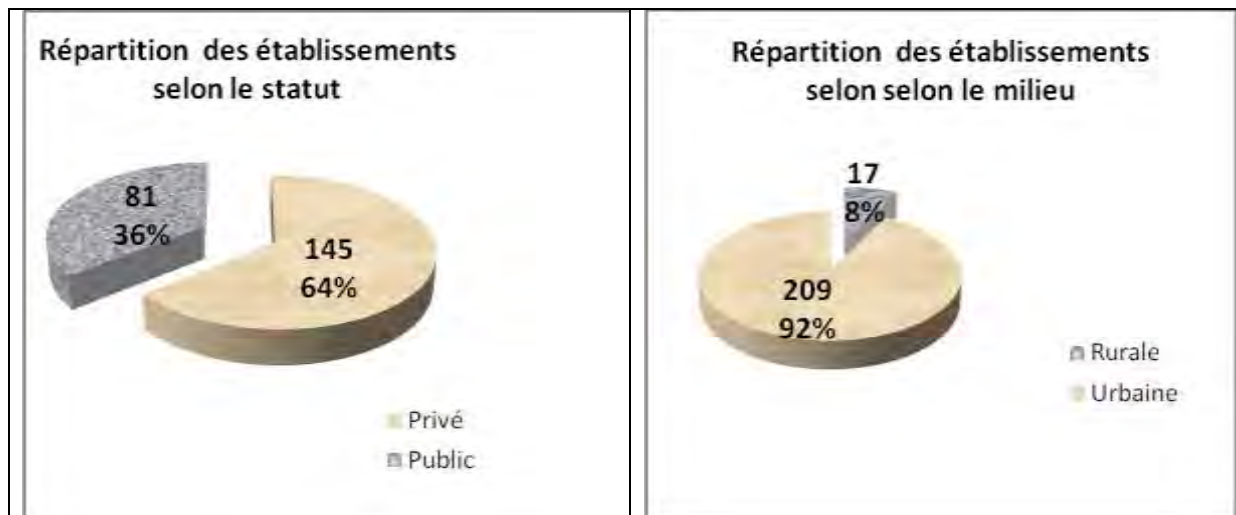
S'agissant des académies, le tableau montre une concentration des structures dans les régions de Dakar, Thiès, Ziguinchor et St-Louis qui abritent respectivement 45,1%, 16,4%, 7,5% et 6,2% des établissements. A l'inverse, les autres régions ont un faible poids en termes d'implantation d'établissements pour la FPT.

Tableau 3.27 : Répartition des établissements selon le statut et selon l'académie, en 2011

Académie	Public	Privé	% privé	Total	Pourcentage
Dakar	18	84	82,4%	102	45,1%
Diourbel	7	4	36,4%	11	4,9%
Fatick	6	1	14,3%	7	3,1%
Kaffrine	3	0	0,0%	3	1,3%
Kaolack	3	7	70,0%	10	4,4%
Kédougou	3	0	0,0%	3	1,3%
Kolda	4	2	33,3%	6	2,7%
Louga	4	2	33,3%	6	2,7%
Matam	3	0	0,0%	3	1,3%
Sédhiou	1	0	0,0%	1	0,4%
St Louis	7	7	50,0%	14	6,2%
Tambacounda	4	2	33,3%	6	2,7%
Thiès	9	28	75,7%	37	16,4%
Ziguinchor	9	8	47,1%	17	7,5%
SENEGAL	81	145	64,2%	226	100,0%

Source : Annuaire Statistique de la formation professionnelle et technique, 2011

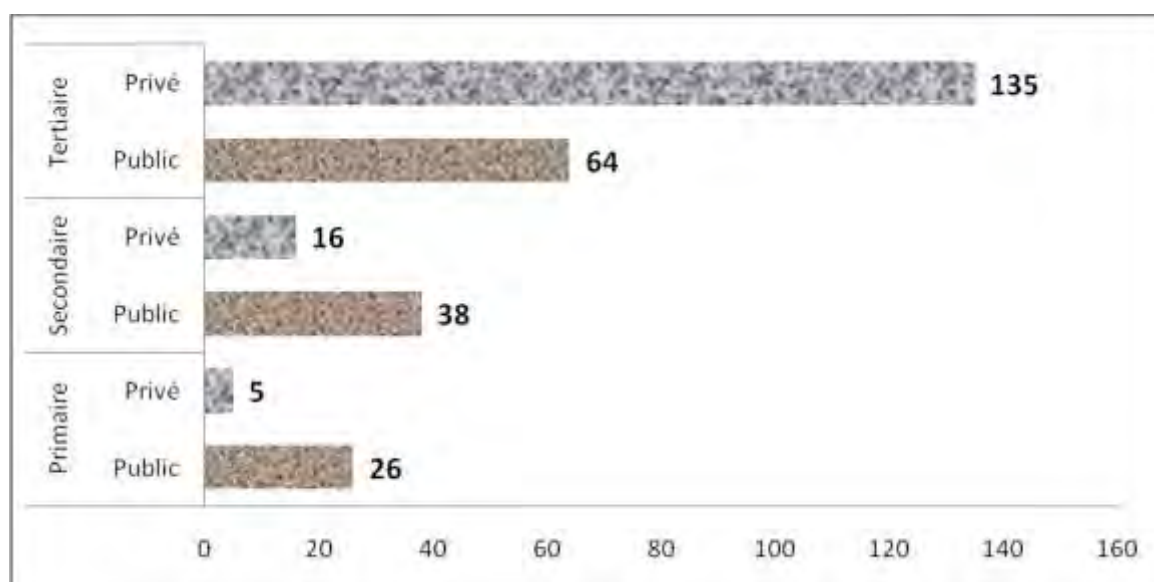
Graphique 3.7: Répartition des établissements selon le statut et selon le milieu en 2011



Source : Annuaire Statistique de la formation professionnelle et technique, 2011

L'examen de la répartition selon le secteur d'activité montre que les structures du secteur tertiaire sont plus présentes. En effet, dans plus de 88% des structures, l'enseignement dispensé comporte un volet orienté vers le tertiaire, et dans 23% des structures, il existe une prise en compte du volet secondaire et seuls 13% des structures forment dans des activités du primaire. Il faut noter que dans certains établissements, il peut coexister des formations orientées dans plus d'un secteur d'activité. C'est d'ailleurs ce qui explique que la somme des pourcentages fournis dépasse 100%.

Graphique 3.8 : Répartition des effectifs selon le secteur en 2011



Source : Annuaire Statistique de la formation professionnelle et technique, 2011

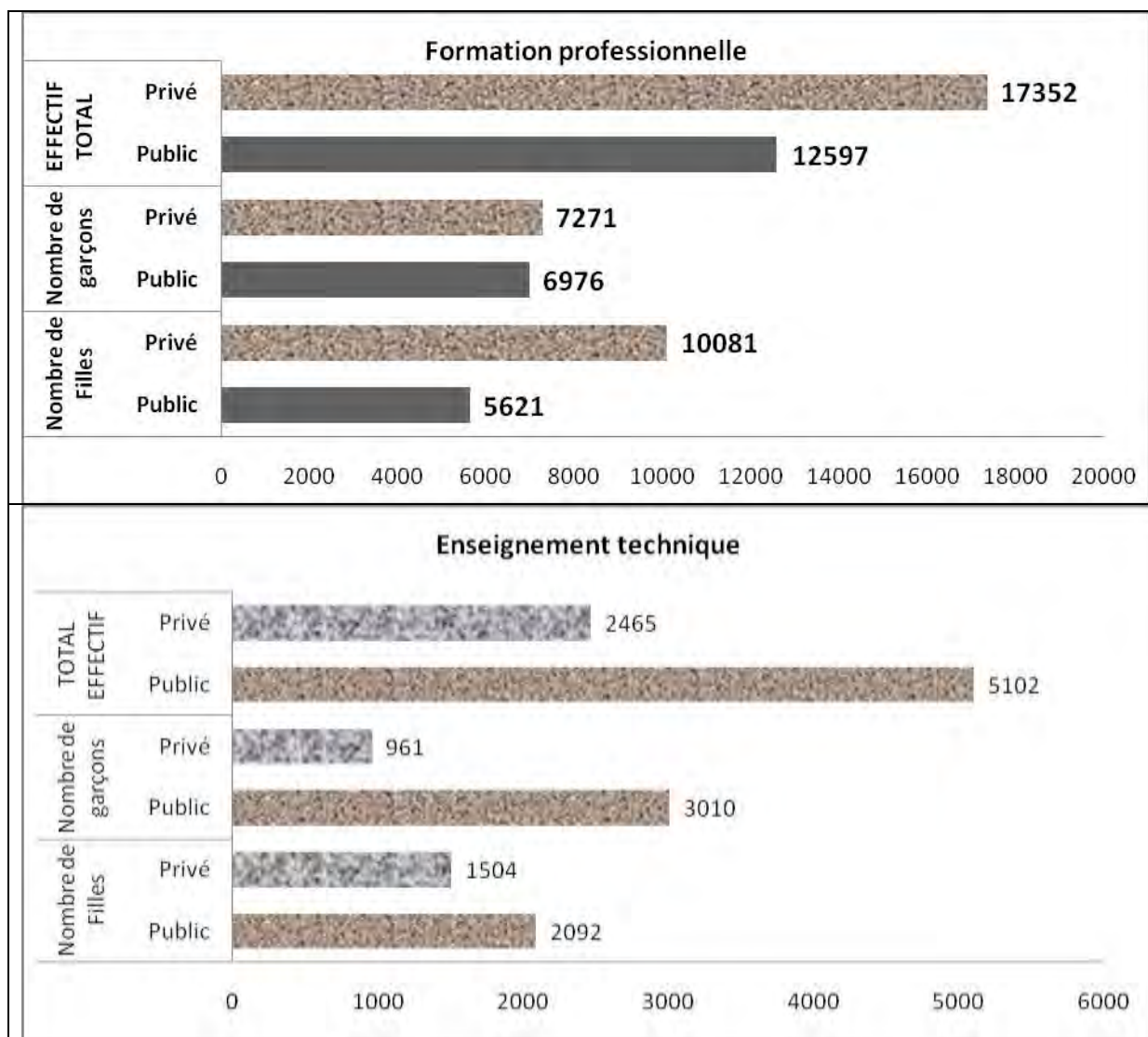
III.5.2. EFFECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'effectif des élèves dans le secteur de la Formation Professionnelle et Technique (FPT) s'est établi à 37 516 en 2011 dont 51,4% de filles. Le privé accueille 57,9% de l'effectif et est constitué de 58,1% de filles.

L'enseignement technique accueille 7 567 sur les 37 516 élèves, soit un pourcentage de 20,2%. La part du privé, dans l'enseignement technique, s'élève à 32,6%.

L'effectif est inégalement réparti selon le milieu et selon les académies. Sa distribution selon le milieu est cohérente avec celle des établissements. En effet, 97,9% des élèves sont en milieu urbain.

Graphique 3.8: Répartition des effectifs selon le statut et selon le type de formation en 2011



Source : Annuaire Statistique de la formation professionnelle et technique, 2011

S'agissant des académies, celle de Dakar concentre 63,8% de l'effectif de la formation professionnelle et 57,7% de l'enseignement technique. A l'inverse, les régions nouvellement créées restent les plus desservies en termes de formation professionnelle. En plus de Dakar, seules 6 autres régions (Thiès (7,1%), St-Louis (6,2%), Kédougou (5,3%), Ziguinchor (1,5%), Diourbel (10,2%), et Kaolack (12,1%)) accueillent des élèves pour l'enseignement technique.

Tableau 3.28 : Répartition des effectifs selon l'académie, en 2011

Académie	Formation Professionnelle	Enseignement Technique	Total
Dakar	63,8%	57,7%	62,6%
Diourbel	3,1%	10,2%	4,5%
Fatick	2,0%	0,0%	1,6%
Kaffrine	0,3%	0,0%	0,3%
Kaolack	2,3%	12,1%	4,3%
Kédougou	0,8%	5,3%	1,7%
Kolda	1,6%	0,0%	1,3%
Louga	1,2%	0,0%	0,9%
Matam	1,1%	0,0%	0,8%
Sédhiou	0,4%	0,0%	0,3%
St Louis	5,3%	6,2%	5,5%
Tambacounda	1,2%	0,0%	1,0%
Thiès	12,3%	7,1%	11,2%
Ziguinchor	4,6%	1,5%	4,0%
SENEGAL	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Annuaire Statistique de la formation professionnelle et technique, 2011

Concernant l'évolution dans le temps, le nombre d'étudiants dans la FPT est resté stable entre 2010 et 2011, soit respectivement 37 473 et 37 516 élèves.

L'efficacité interne déclinée exclusivement en termes de redoublement fait ressortir en 2011 un décompte de 1257 redoublants dont 50,7% de filles dans les structures de la FPT.

Le taux de redoublement s'élève à 3,4%. Ce taux est quasiment le même selon le sexe (3,3% chez les filles et 3,4% chez les hommes).

III.6. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

L'enseignement supérieur est assuré au niveau des universités, des centres universitaires régionaux et des écoles supérieures de formation. Il existe également dans l'enseignement supérieur des instituts supérieurs de formation. L'accès à l'enseignement supérieur est possible avec l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme jugé équivalent. Dans un contexte où le TBS au secondaire général augmente (21,7% en 2011 contre 19,4% en 2010), une hausse de la demande d'accès au supérieur est attendue.

III.6.1. ETABLISSEMENTS

En 2010, le réseau des établissements de l'enseignement supérieur sénégalais comptait 127 structures. Le privé polarisait 117 sur les 127 structures, soit une proportion de 92,1%. Les établissements universitaires publics au nombre de cinq (5) constituaient le quart des structures universitaires existantes en 2010. L'essentiel des établissements se trouvait dans la région de Dakar (78,7%).

Tableau 3.29 : Répartition des établissements d'enseignement supérieur en 2010

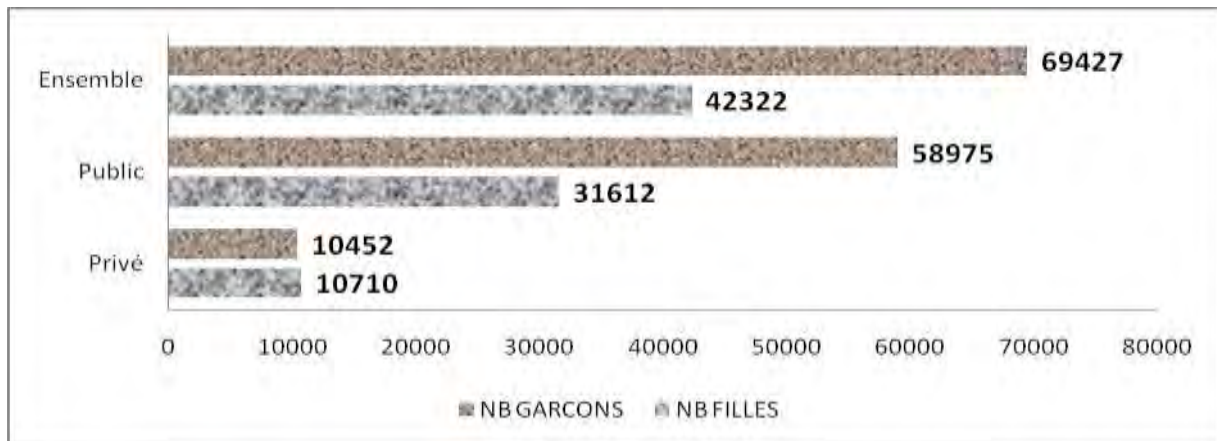
Région	UNIVERSITE			GRANDE ECOLE			Total général
	PUBLIQUE	PRIVEE	Total	PUBLIQUE	PRIVEE	Total	
DAKAR	1	13	14	4	82	86	100
SAINT LOUIS	1	0	1	0	4	4	5
THIES	1	0	1	1	8	9	10
ZIGUINCHOR	1	2	3	0	5	5	8
DIOURBEL	1	0	1	0	0	0	1
KAOLACK	0	0	0	0	1	1	1
LOUGA	0	0	0	0	1	1	1
TAMBACOUNDA	0	0	0	0	1	1	1
Total général	5	15	20	5	102	107	127

SOURCE : Direction de l'enseignement supérieur 2010

III.6.2. EFFECTIFS DANS LE SUPERIEUR

En 2011, les établissements d'enseignement supérieur ont rassemblé 111 749 étudiants constitués de 42 322 filles, soit une représentativité féminine de 37,9%. Le privé supérieur totalise 18,9% de cet effectif, soit un effectif 21162 étudiants dans le privé.

Graphique 3.9: Répartition des apprenants selon le statut des établissements en 2011



SOURCE : Direction de l'enseignement supérieur, 2011

Cet effectif est composé 3,2% de redoublants. Chez les filles, les redoublantes font 2,6% de l'effectif alors que cette représentativité est de 3,5% pour les hommes.

La répartition régionale de l'effectif met en exergue une forte concentration dans la région de Dakar qui rassemble 82,8% des apprenants.

Tableau 3.30 : Répartition des apprenants selon la région, en 2011

Région	FILLES	FILLES REDOUBLANTS	GARCONS	GARCONS REDOUBLANTS	Total
Dakar	36316	600	56239	771	92 555
Diourbel	1263	302	2566	657	3829
Kaolack	170	0	150	0	320
St Louis	1612	0	3525	742	5137
Thies	1826	107	4061	148	5887
Ziguinchor	1135	85	2886	145	4021
Total	42322	1094	69427	2463	111749

SOURCE : Direction de l'enseignement supérieur

III.7. FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EDUCATION

L'objectif de la scolarisation universelle ne peut être atteint sans l'accompagnement de moyens financiers. Pour promouvoir l'éducation à l'échelle nationale par la progression des effectifs, un accompagnement des ressources allouées au secteur s'impose. Cette allocation de ressources est généralement assurée par les autorités gouvernementales.

Le développement du secteur éducatif est ainsi resté une des préoccupations majeures des gouvernants de notre pays. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), les dépenses publiques pour l'éducation doivent être portées à 6% du PIB. En 2010, ces dépenses sont évaluées, pour le Sénégal, à une valeur de 385,056 milliards, soit 6,04% du PIB.

L'examen des deux composantes de la dépense montre que le budget de fonctionnement pour le secteur de l'éducation représente 43,7% de l'ensemble des dépenses courantes de l'Etat et les dépenses d'investissement dans l'éducation ne font que 8,5% des dépenses en capital de l'Etat. Comparativement à 2009, la part des dépenses d'investissement attribuée au secteur de l'éducation a connu une hausse de 0,5 point et celle des dépenses courantes a enregistré une hausse de 1,3 point.

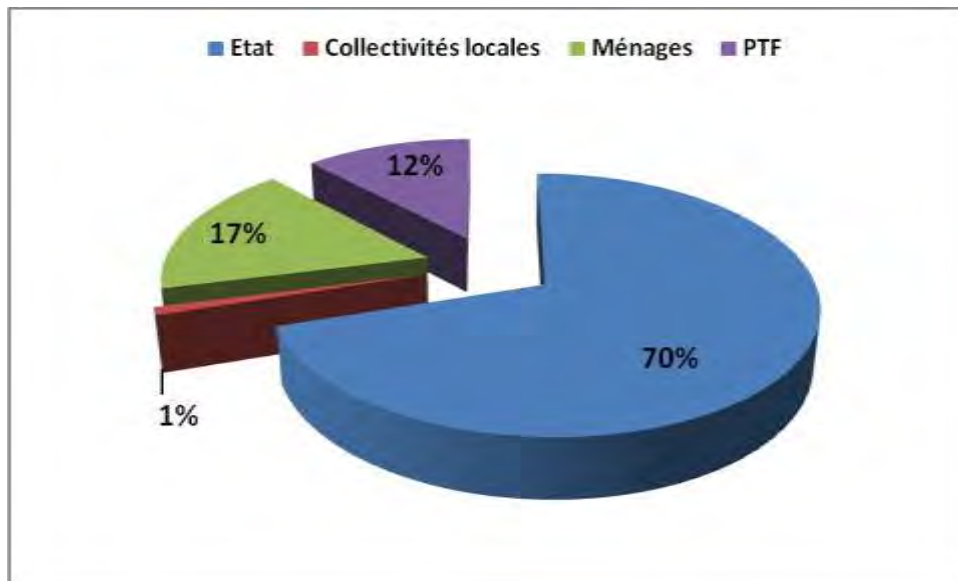
L'examen de la répartition du budget alloué au secteur de l'éducation en 2009 faisait état d'une large absorption des ressources par le sous secteur de l'enseignement primaire (41,9%). Cette concentration des ressources pourrait se justifier par le fait que la scolarisation primaire pour tous constitue l'OMD relatif à l'éducation. En outre, l'enseignement technique et la formation professionnelle, bien qu'étant la deuxième priorité de l'Etat en matière d'éducation et de formation, n'a pas pour autant occupé la seconde place dans la répartition des ressources. Seulement 9,1% des ressources y étaient destinées. Cette situation pourrait se justifier par le faible effectif dans la formation professionnelle et technique vis-à-vis des autres sous secteurs de l'éducation. En termes d'allocation de ressources, elle reste derrière le supérieur (19,9%), le secondaire général (12,6%) et le moyen (11,3%).

Même si l'Etat constitue le principal responsable du financement du secteur, les collectivités locales par le biais des transferts de compétences et de la gestion décentralisée concourent aussi au financement. Les ménages assurent une partie de la charge éducative de leurs enfants, notamment en ce qui concernent les dépenses de fournitures, d'inscription.

En outre, les partenaires techniques et financiers (PTF) participent au financement par des contributions de diverses formes.

En 2010, la répartition des contributions des principaux acteurs se décline comme suit en termes de pourcentage : Etat (70%), collectivités locales (17%), PTF (12%) et ménages (1%).

Graphique 3.10: Répartition de contribution des différents bailleurs dans le financement de l'éducation, en 2010



Source : Annuaire Statistique (Scolaire) National, 2011

Conclusion

L'examen de la situation de l'éducation montre une évolution positive des indicateurs de l'éducation sur les deux dernières années avec des effectifs augmentant à tous les niveaux d'enseignement, et particulièrement aux niveaux secondaire et supérieur.

Au niveau primaire, cycle retenu pour l'objectif de scolarisation universelle, même si le taux brut de scolarisation primaire reste élevé (93,9%), celui de l'achèvement demeure faible (66,5%).

Au vu de la faiblesse en termes d'infrastructures au primaire (l'eau et l'électricité) dans les régions nouvellement créées, il serait important d'explorer des pistes pour répondre aux exigences de la scolarité de ces entités administratives. Les exigences concernent également les dispositions à prendre en compte pour doter davantage les élèves en manuels scolaires, vu la faiblesse du ratio manuels/élève.